

**Déclaration liminaire du SNUipp-FSU12
CAPD du 30 mars 2018**

Monsieur le Directeur Académique

Mesdames, Messieurs les membres de la CAPD

Nous voulons à travers cette CAPD, à nouveau vous alerter sur les conditions de formation des PE stagiaires.

Deux enquêtes menées par le SNUipp-FSU, l'année passée en fin de formation et cette année en cours de formation auprès des stagiaires, ont mis à jour des problématiques préoccupantes.

Elles révèlent des problèmes structurels et organisationnels de la formation qui placent les stagiaires dans des conditions de travail intenable.

Le temps de classe à mi-temps est particulièrement chronophage et déstabilisant pour des stagiaires sans formation en début d'année. Les temps de formation sont vécus par les stagiaires comme une perte de temps et ne répondent pas à leurs besoins urgents. Certaines stagiaires en parcours adaptés n'ont quasiment pas de formation, cela leur laisse, certes, davantage de temps pour la préparation de la classe mais nous interroge sur l'accompagnement qui leur est proposé.

Nous le savons bien, une formation n'est efficace que si l'on dispose de temps pour pouvoir prendre du recul, analyser ses pratiques. Les stagiaires ne disposent pas de ce temps-là et ne tirent de ce fait que peu de bénéfice de la formation à l'ESPE.

Or les stagiaires sont continuellement sous pression avec des travaux à rendre très régulièrement sans pouvoir établir de planification sur l'année: une seule journée d'observation en collège va impliquer la réalisation d'un powerpoint de 10 minutes... tout cela en plus de la préparation de leur classe.

De plus, une formation permettant une bonne entrée dans le métier devrait être bienveillante, sans avoir comme seul but l'évaluation, ce qui est loin d'être toujours le cas.

Le fait que les formateurs ou maîtres formateurs aient à la fois des fonctions d'accompagnement et d'évaluation ne permet pas aux PES de demander de l'aide de peur des conséquences sur leur titularisation. Le traitement des difficultés légitimes de certaines stagiaires, devrait avant tout être humain et ne peut se résumer à une demande croissante de fiches de préparation.

Si l'organisation générale de la formation relève en grande partie de directives nationales, le département dispose de quelques leviers à actionner pour améliorer la situation des stagiaires.

Il en va ainsi du choix des supports de postes pour lesquels une réflexion s'impose. Pour le SNUipp-FSU, une classe à 3, 4 niveaux ne peut permettre à un stagiaire une entrée dans le métier sereine et progressive.

La réponse à des collègues en souffrance sur ces postes-là ne peut être « vous avez de la chance, cela vous prépare au poste que vous êtes susceptible d'avoir l'an prochain ».

Certes, l'hétérogénéité est inhérente à toutes les classes mais dans une classe à 4 niveaux, se pose en plus des difficultés de gestion de classe et de contenus multiples, d'organisation, qui peuvent placer des collègues dans une réelle souffrance, qui lorsqu'elle n'est pas entendue ou est minimisée peut même conduire à la démission, comme cela a été le cas cette année.

Le fait que les PES en accompagnement soient en grande majorité sur un poste à 3 ou 4 niveaux ne peut être un hasard.

Une année de formation devrait permettre d'expérimenter, d'observer, d'apprendre puis d'analyser des pratiques dans un climat serein afin que les stagiaires acquièrent confiance en elles, apprennent leur métier de façon progressive, pour leur permettre ensuite d'appréhender leur premier poste.

Pour le SNUipp-FSU, cette entrée dans le métier n'est plus acceptable. Être enseignant est un métier qui doit s'apprendre progressivement, dans de bonnes conditions.

On aurait pu se réjouir qu'une réforme de la formation soit en préparation, mais les échos que nous en avons n'augurent rien de bon sur une éventuelle amélioration des conditions de formation.